

Programme de financement intégré

Conditions spécifiques au Département de linguistique et traduction

Conditions d'admissibilité

- Être étudiant à temps plein et ne pas travailler plus de 20 heures / semaine à l'extérieur de l'Université.
- Soumettre une demande de bourse aux grands organismes québécois ou canadiens ou internationaux avant la fin du 4^e et, si la bourse n'a pas été obtenue, avant la fin du 7^e trimestre.
- Accepter un contrat d'auxiliaire d'enseignement ou une charge de cours pendant les quatre années du parcours d'études.
- Respecter les autres critères d'admissibilité associés à la progression dans le parcours.

Seuils de financement minimaux

- Le financement annoncé est d'une durée de 4 ans (12 trimestres).
- Le financement annuel minimum annoncé est de 15 000 \$ par année.

Jalons de progression

- **Jalon #1 (an 1)** : Compléter son plan global d'études ; enregistrer son sujet de thèse ; identifier son directeur de recherche ; réussite des cours.
- **Jalon #2 (an 2)** : Réussir son examen synthèse.
- **Jalon #3 (an 3)** : Soumettre un article de la thèse pour publication (lié à la thèse) ou avoir remis un chapitre de la thèse.
- **Jalon #4 (an 4)** : Soumettre un 2^e article ou avoir remis un 2^e chapitre ; et avoir une conférence acceptée.

Bonification de bourse liée au respect des jalons et maintien de l'admissibilité

Critères et jalons	Trimestre pour obtenir la bonification	Montant de la bonification	Trimestre pour conserver l'admissibilité au financement intégré
Jalon #1 : Année 1	3 (15 mai)	500 \$	3
Jalon #2 : Année 2	6 (31 août)	1 000 \$	7
Jalon #3 : Année 3	9	1 000 \$	10
Jalon #4 : Année 4	12 (1 ^e juin)	1 000 \$	N/A